



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Budget Annexe Espace Beaunier
Conseil Municipal du mardi 30 janvier 2018



SOMMAIRE

- I. Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier
- II. Orientations de fonctionnement
- III. Orientations d'investissement
- IV. Etat de la dette
- V. Intérêt communautaire de Saint-Etienne Métropole

Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier

- Notre Conseil Municipal a instauré un budget annexe Espace Beaunier.
- Ce budget permet d'individualiser les dépenses et les recettes relatives au projet d'aménagement de l'Espace Beaunier.
- Ce budget est soumis au régime de TVA et n'est donc pas bénéficiaire du FCTVA, fonds de compensation de la TVA.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Orientations de fonctionnement

Au titre des Orientations Budgétaires 2018, il est nécessaire d'affecter **un crédit de fonctionnement de 70 000 euros** pour diverses dépenses :

- Assurances
- Taxes foncières
- Charges de personnels
- Concertation publique
- Frais de bornage
- Assistances à Maîtrise d'Ouvrage
- Etc.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Orientations d'investissement

Par délibération approbative du Conseil Municipal du 14 mars 2016, la commune a confié un mandat d'études à CAP Métropole pour un montant total d'études de **125 000 euros**.

Par délibération du conseil municipal du 5 décembre 2017, et par approbation d'un avenant N° 1, **un crédit de 10 000 euros sera mis en complément en 2018**.

Au titre des orientations budgétaires 2018, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement pour financer l'achèvement des missions du mandat d'étude de 45 000 euros.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Orientations d'investissement

Par délibération approbative du Conseil Municipal du 5 décembre 2017, la commune a confié à CAP Métropole une mission opérationnelle nommée « Entrée de bourg » pour les secteurs suivants :

- Place des deux moineaux
- Rue du Jeu de boules
- Ancien tènement Renault

Au titre des orientations budgétaires 2018, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 30 000 euros.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Orientations d'investissement

En 2018, la commune procédera :

- A l'acquisition des tènements d'EPORA dans le cadre de la convention tripartite d'intervention.
- A l'acquisition amiable de divers tènements en bordure de la Place Gambetta conformément aux diverses délibérations déjà votées.

Au titre des orientations budgétaires 2018, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 860 000 euros.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Orientations d'investissement

En 2018, de nouvelles opérations de démolition seront à financer :

- Démolition par la commune du tènement ex-JAMOND.
- Démolition par le groupement de commande avec EPORA de divers tènements.

Au titre des orientations budgétaires 2018, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 150 000 euros.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Etat de la dette

En 2017, deux emprunts bancaires ont été contractés pour un montant total de 600 000 euros alors que le budget primitif 2017 autorisait 804 508 euros.

Au 01^{er} janvier 2018, l'encours de la dette est de 589 500 euros.

Au titre des orientations budgétaires 2018, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de remboursement du capital.



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Les recettes

Le financement du budget annexe Espace Beaunier sera réalisé par :

- **Une subvention de fonctionnement de 70 000 euros versée par le budget général de la commune.**
- **Une subvention d'investissement de 500 000 euros (à confirmer au stade du vote du budget primitif 2018 de la commune) versée par le budget général de la commune.**
- **Des emprunts bancaires (à confirmer au stade du vote du budget primitif 2018 de l'Espace Beaunier).**
- **Des subventions conformément aux délibérations votées.**



Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Intérêt communautaire de Saint-Etienne Métropole

La commune a sollicité Saint-Etienne Métropole afin que cette opération d'aménagement soit reconnue d'intérêt communautaire.

Par délibération du conseil communautaire du 7 décembre 2017, Saint-Etienne Métropole a défini l'intérêt communautaire des nouvelles opérations d'aménagement.

Une procédure contradictoire « main dans la main », commune – Saint-Etienne Métropole est en cours pour confirmer ou non l'intérêt communautaire de cette opération.





Merci de votre attention

Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Budget Annexe Espace Beaunier
Conseil Municipal du mardi 30 janvier 2018